



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026
CONVOCATION EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION N° 09/07/2026

Présidence : Mme. Catherine MERCIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 27

Nombre de votants : 29

Membres présents : MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, BRANDELET Christine, SENSALA Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. CAVALLARO Michaël donne pouvoir à Mme FONTAINE Jennifer, TAUROZZA Emilia donne pouvoir à Mme DESCAUDIN Nathalie.

Membres excusés :

Membres absents :

Secrétaire de séance : M. GILLENS Grégory

OBJET : Vente de la parcelle cadastrée section AL n°504 située rue Camille Desmoulins à Monsieur Antonio FRAMMOLINI

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant que Monsieur FRAMMOLINI Antonio a fait part à la Commune de son intérêt pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section AL n°504 d'une surface de 104 m² contiguë à son habitation afin de lui permettre de créer un accès à l'arrière de son domicile,

Considérant la proposition de Monsieur FRAMMOLINI en date du 22 Janvier 2026 d'acquérir la parcelle pour un montant de 3.975,00 € net vendeur auquel s'ajoutent le coût de géomètre pour diviser la parcelle d'un montant de 900,00 € et les frais d'acte notarié,

Considérant l'estimation du bien par la Brigade des Domaines en date du 18 Mai 2026 fixant la valeur à 30 €/m²,

Considérant l'information de la Brigade des Domaines reçue par mail en date du 19 mai 2026, qui précise que la Commune peut vendre le bien à un prix plus élevé sans nouvelle consultation,

Considérant que la Commune propose d'accepter l'offre de M. FRAMMOLINI Antonio d'un montant total de 4.875,00 € (prix net vendeur et coût du géomètre) auquel s'ajouteront les frais d'acte notarié,

Considérant que par courrier en date du 21 Avril 2026, la Commune a précisé à Monsieur FRAMMOLINI qu'il lui appartiendra de clôturer à ses frais la parcelle cadastrée section AL n°504, que la parcelle n'aura comme seul usage, un accès à l'arrière de sa propriété et que toute création de potager est proscrite.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DECIDE :

- De consentir à Monsieur Antonio FRAMMOLINI, la cession de la parcelle communale non viabilisée située rue Camille Desmoulins à Escaudain cadastrée section AL n°504 pour un montant de 4.875,00 €, frais notariés en sus.
- D'indiquer que la parcelle sera utilisée à des fins d'accès, aucun potager ne sera créé et que la pose de clôture sera à la charge de l'acquéreur
- De confier la rédaction de l'acte de cession à venir à Maître DE CIAN LHERMIE Sophie, notaire à Denain.

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires, à intervenir pour leur exécution et à signer l'acte de vente définitif.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël (pouvoir remis à Mme FONTAINE Jennifer), DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia (pouvoir remis à Mme DESCAUDIN Nathalie), BRANDELET Christine, SENSEALE Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,



MERCIER Catherine

Le Secrétaire de séance,


GILLENS Grégory

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 06/10/2026

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20260929-09_07_2026-DE

Date d'affichage : 07/10/2026

Le Maire,



MERCIER Catherine